

COMPOST : en 2024 on s'y met tous !

Dès le 1^{er} janvier 2024, la loi contre le gaspillage alimentaire imposera aux particuliers le tri des déchets organiques. Il faudra dorénavant trier vos biodéchets pour qu'ils soient transformés en compost.



LE COMPOSTAGE C'EST QUOI ?

Le compostage est un processus biologique de transformation des déchets organiques en engrais naturel : le compost.

Cette pratique n'est pas nouvelle. Elle date de l'Antiquité. On l'utilise déjà pour les déchets des jardins et des parcs (feuilles mortes, branchages, coupe d'herbes...). L'objectif est de l'étendre aux biodéchets des ménages, c'est-à-dire nos épluchures, produits de cuisine et restes de repas.

Au lieu de les enfouir ou de

les brûler, comme on le fait actuellement, nos restes alimentaires vont pouvoir être utilisés en compost pour les filières agricoles et ainsi réduire la production de gaz à effet de serre.

QUI EST CONCERNÉ ?

Que vous soyez en appartement ou en maison, tous les ménages seront concernés. Cela ne veut pas dire que nous allons tous devoir installer un composteur dans notre cuisine. Une solution permettant de trier les déchets biodégradables et les séparer du verre, des emballages ou

du reste de la poubelle va devoir être proposée par les communes ou communautés de communes.

Elles devront mettre en place des mesures appropriées permettant à chacun d'effectuer ce tri directement chez soi : composteurs individuels ou collectifs avec l'installation de composteurs partagés au pied d'un immeuble, dans une rue ou dans un quartier.

Cela supposera également la mise en place d'une collecte de ces biodéchets au même titre que celle existant pour le verre, le plastique, les journaux, etc.

www.saint-lormel.fr

Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre
22 130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
mairie.st.lormel@orange.fr

Horaires d'ouverture au public :

Tous les matins, du lundi au samedi, de 9h à 12h et le jeudi soir de 16h à 18h.

Numéro d'appel d'urgence
CCAS en dehors des heures
d'ouverture du standard
(9 h-12h & 14 h-17h30)
au 06 74 65 55 64

➔ TRANSFERT DU SERVICE ADMINISTRATIF DE LA MAIRIE :

en raison des travaux de
rénovation le service administratif
est transféré au 1^{er} étage
(ex salle du conseil)

Imprimeur Gérant :

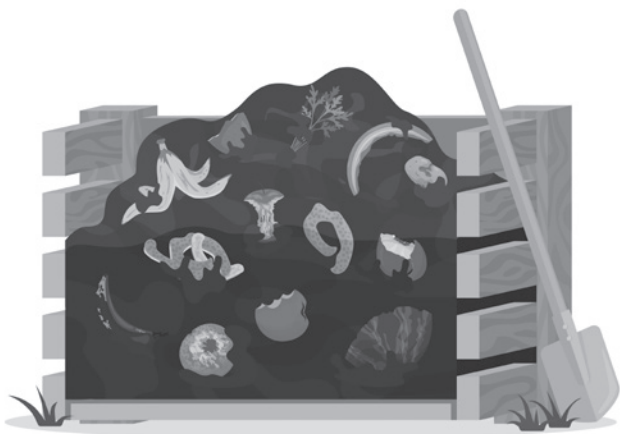
René BOUAN

Ont participé à la réalisation :

William AUBIN ,
René BOUAN,
Deborah LE DREF,
Catherine SORGNARD,
Josiane ROBISSOUT ,
Thomas SCHMITT

Création et mise en page :

Cocktail Graphic
22130 Saint-Lormel
www.cocktail-graphic.com



COMMENT DINAN AGGLOMÉRATION ACCOMPAGNERA LE DÉVELOPPEMENT DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS ?

Selon l'ADEME (Agence de la transition écologique- 2017), les biodéchets représentent 33 % de la poubelle d'ordures ménagères résiduelles (OMR), soit sur Dinan Agglomération 7 715 tonnes de biodéchets sur les 23 380 tonnes d'OMR collectées en 2021 sur le territoire.

L'objectif est de détourner 50 % minimum des biodéchets des OMR après mise en place du tri à la source.

Dinan Agglomération va

mettre en place des solutions adaptées aux différents producteurs de biodéchets :

- **pour les usagers en habitat individuel ayant accès à un espace extérieur** : courant du 1^{er} trimestre 2024, mise à disposition de composteurs individuels sous réserve de participation à une session de formation dont toutes les modalités vous seront diffusées en temps utile. Près de 90 % des logements de l'agglomération permettent la pratique du compostage individuel (surface des jardins et distance par rapport aux constructions voisines).



Pour vous aider à vous familiariser avec ce mode de tri à la source de vos biodéchets, vous trouverez dans ce "Réveil" une fiche récapitulative.

COMMUNIQUÉ :

VOEUX 2024 de la municipalité :

En raison des travaux de restructuration/aménagement du complexe Mairie/Salle polyvalente nous sommes dans le regret de vous annoncer qu'il ne sera pas possible d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux. Néanmoins vous retrouverez nos vœux dans le Réveil du mois de janvier.

- **pour les usagers en habitat collectif ou en habitat individuel n'ayant pas ou peu d'espace extérieur** : compostage partagé par le biais d'aires centrales à l'échelle des communes rurales ainsi que d'aires de quartiers. À ce jour, sur le territoire, 28 aires de compostage partagé sont déjà installées.
- **pour les établissements publics producteurs de biodéchets** (établissements scolaires, EPHAD, mairies, campings municipaux...) sous le seuil des 5 tonnes de biodéchets par an et par site: mise à

disposition de matériel de compostage.

- **pour les professionnels** : pas de prise en charge par l'agglomération, mais sensibilisation et accompagnement pour le tri et la valorisation de leurs biodéchets.

Le déploiement des solutions de tri des biodéchets se déroulera sur cinq ans.

COMMENT LA COMMUNE DE SAINT LORMEL ENVISAGE-T-ELLE D'ACCOMPAGNER CETTE DÉMARCHE DE TRI ?

Une étude cartographique des logements permettant la pratique du compostage individuel a été menée par Dinan Agglomération.

Ainsi sur notre commune, une trentaine d'habitants essentiellement dans le bourg ne peuvent pas composter individuellement dans leur jardin tout comme au camping. Il y aura donc un besoin de création d'une aire de compostage partagée centrale, à l'échelle de la commune, accessible aux habitants.

La commission « environnement » va travailler le sujet.



Des nouvelles **des écoles** Saint-Lormel /Créhen



À SAINT-LORMEL :

Le début de la seconde période a commencé, les élèves ont repris le chemin de l'école après le passage de la tempête Ciaran qui n'a pas laissé de traces à l'école hormis le portail côté maternelle qui a été enlevé quelques jours pour réparations.

La classe de GS - CP a pu commencer le projet du SMAP « Je parraine mon arbre » avec un passage aux abords du stade afin de récupérer, ramasser et identifier les feuilles des différents arbres et de les caractériser. Cette étude se fait sur plusieurs séances avec en plus un travail sur le rythme des saisons.

→ INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Les nouvelles inscriptions à l'école pour l'année 2023-2024 se font en mairie.

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile, le carnet de vaccination, l'attestation d'assurance et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.

LABEL EAC POUR L'ÉCOLE DE SAINT-LORMEL

L'école a reçu le 16 novembre 2023 le label EAC, Éducation Artistique et Culturelle. Ce label est décerné pour le travail accompli les années précédentes et cette année dans les projets artistiques et culturels territoriaux. Il est décliné en différents niveaux selon des critères définis au niveau national.

La volonté politique de l'Éducation Nationale est portée sur l'accès à la culture dans les écoles afin de permettre à chaque élève tout au long de son parcours d'évoluer et d'avoir accès à l'art et la culture sous différentes formes.

Cette année est la première où un « diplôme » papier est remis aux écoles par le Recteur de l'Académie de Bretagne ou le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale. La cérémonie s'est déroulée à Guingamp permettant de réunir les directeurs des Côtes d'Armor. La région Bretagne a été un précurseur dans le développement du 100 % EAC à travers la région. D'autres actions, suivies par 220 000 étudiants, collégiens, écoliers, enseignants ont lieu.

Par exemple le 17/11 à 13h51, les établissements ont été invités à s'arrêter pour ¼ d'heure de lecture. Lecture plaisir, lecture recherche, lecture travail au choix de chacun, la particularité est que toute la Bretagne y participe à la fois. Le recteur a souligné sa volonté que toute la Région participe à cet événement. Pour l'obtention de ce label, nous remercions :



- les enseignants qui travaillent pour la mise en place de ces projets,
- la municipalité et l'Amicale Laique pour les apports financiers sans lesquels ces projets ne pourraient avoir lieu.
- les élèves pour s'inscrire et participer activement aux projets,
- les parents pour s'investir parfois dans des sorties lointaines et accompagner au mieux les deux classes pour passer des moments agréables.

À LA DÉCOUVERTE DES ARBRES

Mardi 14 novembre les enfants de GS-CP sont partis à la découverte des arbres avec un animateur de la maison de la Rance de Dinan. Cette

sortie se passait à proximité de l'école afin que les enfants s'approprient leur environnement. Au programme, chasse aux feuilles !!! Châtaignier, noisetier, érable et chêne étaient au rendez-vous. Les enfants ont même réussi à trouver les fruits des arbres. L'animateur leur a fait découvrir les différentes parties de l'arbre ainsi que le rôle de chacune d'entre elles. Les enfants ont ensuite été mis au défi de remettre dans l'ordre chronologique les différents stades de la vie d'un arbre. Enfin, ils se sont exercés à des talents de dessinateur d'arbres en se servant de la nature pour les couleurs: pissenlits, feuilles, terre... Tous ont été enchantés de cette première rencontre et ont hâte de partir à la découverte de la forêt de la Hunaudaye.



Service périscolaire :

À la garderie, les enfants se transforment en artistes !

À la garderie les enfants sont accueillis matin et soir. Outre les jeux et livres mis à leur disposition ils peuvent réaliser des petits bricolages. Après les animaux de la jungle (serpents, singes, girafe, zèbre et éléphant) ils s'affairent maintenant autour du thème de Noël pour transformer papier et carton en joyeux père noël, bonhommes de neige, guirlandes ... Un grand merci à Marie-Hélène, Carole et Adrienne qui accompagnent nos petits artistes.



INSEE :

Enquête statistique sur votre cadre de vie.

L'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) réalise fin 2023 et début 2024, une enquête sur le thème du cadre de vie. Cette enquête est essentielle pour mieux connaître votre cadre de vie, en tenant compte des modes de vie d'aujourd'hui. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra donc contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



→ HALTE AUX INCIVILITÉS !!!



Encore une fois nous avons à déplorer des dégradations. Le mur sous l'auvent du terrain des sports a été sauvagement tagué. Rappelons que les graffitis sont considérés comme du vandalisme lorsqu'ils sont réalisés sans consentement ou autorisation légale sur

lieu public ou privé. Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3750 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger.

→ SAISON CULTURELLE DINAN AGGLO : PROGRAMMATION CULTURELLE PLANCOËT-PLÉLAN

• **A SNACK TO BE**
Cie la main s'affaire
Escale circassienne
Vendredi 15 décembre
à 20h30
Salle Solenval / Plancoët
18 €/14 €/6 €
Dans une station-service
perdue au milieu de nulle
part, ça glisse, ça dérape,
ça s'emballe...

Une drôlerie de comptoir
haut en voltige.

• **CE QUE NOUS**
SOMMES
Cie Eskemm
Danse et cirque
Vendredi 12 janvier à
20h30 - Salle Solenval /
Plancoët
8 €/6 €

Cinq jeunes danseurs
de hip-hop, contempo-
rains, circassiens venant
d'horizons, de pays, de
cultures et de langues
différents, aux parcours
atypiques ou plus clas-
siques, donnent corps à
leurs aspirations, leurs
peurs ou leurs rêves.

Renseignements : 02.96.87.03.11 (Théâtre des Jacobins) ou 02.96.84.00.57
(Office de Tourisme de Plancoët) / saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr
billetterie-saisonsculturelle@dinan-agglomeration.fr

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ **HORAIRES D'HIVER DES DÉCHETTERIES :**

PLANCOËT ZA de Nazareth
02 96 80 29 72
Du 1^{er} novembre
au 31 janvier :
Lundi 9h - 12h
Mardi, mercredi, vendredi et
samedi : 9h - 12h et 14h - 17h
Jeudi 14h - 17h

MATIGNON Route du Che-
min Vert 02 96 41 12 63
Du 1^{er} octobre au 31 mars :
Mardi, mercredi, jeudi,
vendredi et samedi :
9h - 12h et 13h30 - 17h30

→ **REPORT COLLECTE :**

En raison des lundis 25
décembre 2023 et 1^{er} jan-
vier 2024, les collectes du
vendredi seront reportées
au samedi.

→ **SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE :**

Pour économiser de l'éner-
gie on agit, on réduit.

« Je baisse, j'éteins, je
décale » chaque geste
compte :

- éteindre les appareils non utilisés ou en veille,
 - décaler l'usage de certains appareils,
 - s'équiper de thermostats programmables,
 - baisser la température du chauffe-eau à 55 °C et celle du chauffage à 19 °C.
- À titre d'exemple, la baisse d'1 degré du chauffage permet une économie d'énergie de 7%.

LUTTONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE :

Dinan Agglomération et votre commune vous accompagnent dans la lutte contre le frelon asiatique.

La campagne de lutte contre le frelon asiatique s'est achevée le 15 novembre. Cette année encore le nombre de nids signalés a été considérable, puisqu'il est équivalent à l'année 2022, celle-ci reconnue comme une année exceptionnelle en terme de développement des colonies de frelons asiatiques.

1100 NIDS DÉTRUITS

Près de 1100 nids ont été détruits depuis avril sur l'ensemble du territoire de

Dinan Agglomération. Nous observons une densité importante de nids sur les secteurs les plus urbanisés, pouvant atteindre 10 nids au km².



LES INFOS DE LA MAIRIE

→ CALENDRIER DES PERMANENCES DU MÉDIATEUR DE JUSTICE :

Pour tout problème de droit privé, le médiateur de justice peut vous aider.

Une fois par mois il tient une permanence sur rendez-vous de 9 h à 11 h 30 dans différentes mairies :

- Mardi 12 décembre en la Maison France Services de Plancoët.

→ RESTOS DU CŒUR DE MATIGNON

Campagne d'hiver 2023-2024

La campagne d'hiver des Restos du Cœur qui a débuté le jeudi 23 novembre 2023 se poursuivra jusqu'au jeudi 7 mars 2024. La distribution se fera toutes les semaines de 9h à 11h15.

RESTONS MOBILISÉS DANS LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE.

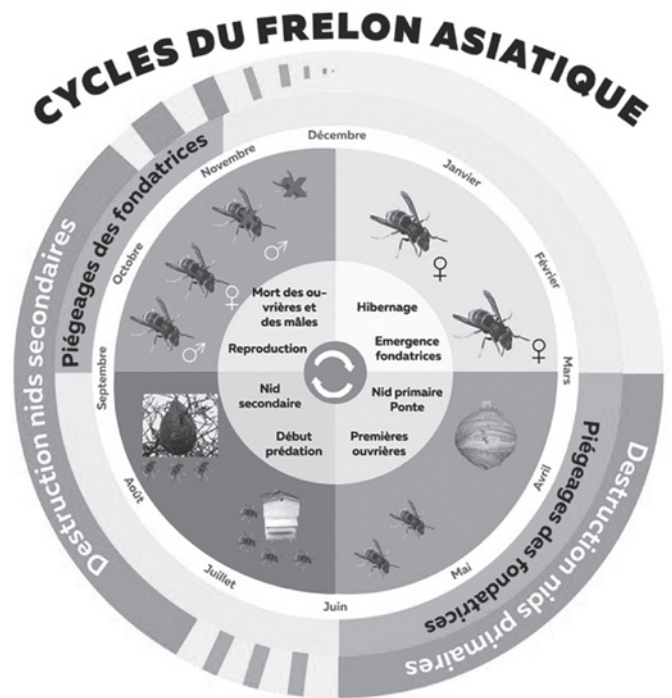
Face à ce constat, il est important de rester mobilisé et de s'engager dans la campagne de piégeage qui débutera au printemps prochain. Le piégeage permet de capturer les fondatrices (individu femelle à l'origine d'une nouvelle colonie) et compromet ainsi le développement d'un nid.

CAMPAGNE DE PIÉGEAGE

Dinan Agglomération a fait l'acquisition de pièges et de solution attractive et propose de les attribuer lors d'une réunion d'information aux futurs piégeurs souhaitant s'engager dans cette lutte. Un accompagnement technique est dispensé lors de la distribution pour limiter le piégeage des insectes non ciblés et maximiser les chances de capture. Il s'agit d'identifier les emplacements favorables au piégeage et d'organiser un suivi durant toute la période de capture.

APPEL À VOLONTAIRES POUR LE PIÉGEAGE

Si vous souhaitez participer à cette campagne, contactez votre mairie ou dès à présent



Mme Leconte, référente espèces exotiques envahissantes pour Dinan Agglomération au :

06 64 64 32 71 ou par mail : a.leconte@dinan-agglomeration.fr

DES PIÉGEURS À SAINT-LORMEL

Sur Saint-Lormel 16 piégeurs de la commune ont contribué à capturer 148 frelons asiatiques (reines). Un grand merci à eux pour leur implication dans cette campagne.



STÉRILISATION ET TATOUAGE : prenez soin de votre chat !

Identifier et stériliser votre chat, c'est important pour pouvoir retrouver votre animal s'il se perd et cela évite la prolifération indésirable de félins.



LA VACCINATION

Un seul vaccin obligatoire : celui contre la rage, si vous emmenez votre chat à l'étranger.

Trois vaccins sont fortement recommandés à partir de 8 mois : contre le typhus, contre le coryza, contre la leucose (à partir de 9 mois).

LA STÉRILISATION

L'idéal c'est d'opérer les chats à partir de 5 ou 6 mois.

L'opération pour les chats : environ 60 € et pour les chattes : environ 130 €.

La stérilisation a de nombreux avantages :

- Moins de comportements gênants pour le chat et ses propriétaires (bagarres, fugues, marquages...)
- Meilleure santé : la femelle stérilisée aura moins de risques de développer des problèmes de santé (kystes, tumeurs des ovaires, infection de l'utérus...) et sera moins exposée aux maladies félines telles que la leucose ou encore le FIV (appelé le sida du chat). Enfin, la

stérilisation réduit considérablement les risques de tumeurs mammaires.

- Meilleure relation entre le chat, sa famille et les voisins.

- Diminution conséquente du nombre des abandons.
- Un chat stérilisé et correctement nourri chasse moins ; ainsi la petite faune sauvage est mieux préservée.

UNE VIE DE MISÈRE OU LA MORT POUR DES MILLIERS DE CHATS :

Cette surpopulation est nuisible tant pour les chats errants, livrés à eux-mêmes et dont l'espérance de vie est faible, beaucoup plus exposés aux risques d'accidents, d'empoisonnements, à la maladie et à la cruauté de certains humains, que pour la biodiversité et la petite faune sauvage, de fait victimes col-

latérales d'un nombre conséquemment trop important de prédateurs.

LES INFOS DE LA MAIRIE

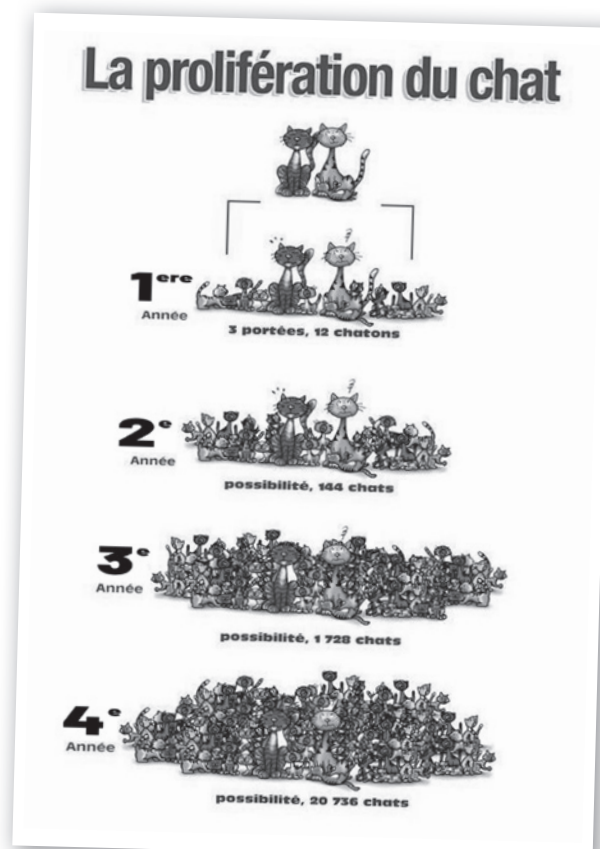
→ BIENTÔT 16 ANS! PENSEZ AU RECENSEMENT, C'EST OBLIGATOIRE

Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en DÉCEMBRE 2007 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille et une pièce d'identité).

DÉMARCHE :

- **En ligne :** Service en ligne. Recensement citoyen obligatoire. Service accessible avec un compte personnel service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format pdf des pièces à fournir.

- **Sur place :** En mairie. Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) ; Livret de famille. À savoir : il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.





VIE COMMUNALE : associations et entreprises

LORMELIMELO :



• PROJET « BOÎTES AUX LETTRES »

Comme annoncé dans LE RÉVEIL de JUILLET/AOÛT, LORMELIMELO propose aux habitants de la Commune de décorer leurs boîtes aux lettres et créer ainsi un attrait, dans les différents endroits.

Et voici que la première vient d'être installée : « une boîte aux lettres multifonction » qui regroupe une boîte aux lettres aux normes, une boîte à livres et un hôtel pour insectes.

Vous pourrez l'admirer au 43, Les Roseaies, et pourquoi pas y glisser un petit mot pour saluer cette initiative, qui nous l'espérons, en encouragera d'autres...

Qui prendra la suite? N'hésitez pas à nous le faire savoir. Nous avons hâte !

• 3^e TROC AUX PLANTES

Dimanche 12 novembre, agitation matinale sous le préau du

stade de foot. Une vingtaine de passionnés de jardins et de nature, étalaient leurs plants, boutures, légumes, en vue de les échanger.

Dès 10h00, l'odeur du café chaud et de soupes accueillait les visiteurs qui pouvaient aussi s'initier à l'art de la greffe, grâce aux « Croqueurs de Pomme » de Quévert, ou encore venir confectionner un nichoir, activité proposée par un membre des Jardins partagés de ST CAST. Environ 80 personnes ont participé à ce TROC, qui sera reconduit, l'an prochain.

COMITÉ DES FÊTES :

• TÉLÉTHON :

Vente itinérante de gâteaux sur la commune, le samedi 9 décembre 2023, au profit du Téléthon. Les personnes désirant offrir un gâteau pourront le déposer à la Mairie le samedi 9 décembre de 9h à 10h.



Merci de réserver le meilleur accueil aux vendeurs qui se présenteront à vos domiciles.

• ANIMATION DE NOËL :

Le comité des fêtes organise son animation de Noël le samedi 16 décembre 2023 à partir de 18h devant l'église du bourg.

Au programme : présence du Père Noël dans le bourg, dégustation gratuite de châtaignes grillées, de chocolat chaud et vin chaud.

Tous les habitants de Saint-Lormel sont invités à venir

partager ce moment convivial pour les petits et les grands.

• ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

L'Assemblée générale du Comité des fêtes a été fixée au 20 janvier 2024 à 18h.

AMICALE LAÏQUE : GOÛTER DE NOËL

ouvert à tous :

Le samedi 2 décembre 2023 à partir de 16h au foyer de Créhen (sous la mairie).

Chants de Noël, venue du Père Noël, distribution de cadeaux à tous les enfants présents, maquillages et tatouages gratuits, vente de biscuits et vin chaud...

Décorations réalisées par les enfants de la garderie.

Famille, amis, voisins... venez nombreux pour passer un moment chaleureux et convivial. On vous attend !

AMITIÉ et PARTAGE :

L'association AMITIÉ ET PARTAGE cherche toujours de nouvelles idées d'actions ou d'événements afin de récolter des fonds, notamment pour éviter l'augmentation du coût des séjours des enfants.

Le repas à emporter du 14 octobre a rencontré un beau succès pour une première, il y a des chances que nous

réitérons l'expérience l'an prochain.

Nous avons signé il y a peu de temps une convention avec l'entreprise bretonne CELLAOUATE *, qui fabrique de la ouate de cellulose à partir de récupération de journaux. Nous sommes heureux de lancer aujourd'hui cette opération à double finalité, comme l'explique le document ci-dessous.

Grâce à ce partenariat, l'association s'inscrit ainsi dans le paysage de l'Économie Sociale Solidaire du pays de DINAN via "ESS'PRance" **.

Nous avons besoin de beaucoup, beaucoup de journaux, nous comptons sur vous !!!

N'hésitez pas à nous contacter = amitie.partage@yahoo.fr

Pour plus d'informations :

* <https://www.cellaouate.com>

** <https://www.essprance.fr>



Les membres de la commission communication vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.